

Conseil d'Ecole n°1 du 19 novembre 2020 à 18 heures

-Ecole élémentaire de St Romans-

Enseignants : M. LACOSTE-(CP), Mme POTIER (CP-CE1), M. CUZIN (CE2) M. BELLE-(CM1)

Mme EXERTIER (CM2) Directrice

Parents d'élèves : Mmes PICCOLY, LAMBERTON, MASSON, DE RICHAUD, MEUGNIER, BEGOT, FRICKERT, GARMIGNY, M. GIANG

Mairie : Monsieur MICLO, Adjoint aux affaires scolaires, Mme CHOURREAU adjointe cantine / pause méridienne, Mme BLAMBERT

D.D.E.N : Mme CHETAİL

Excusés : Mme ROSIER (enseignante remplaçante)

Mme EXERTIER préside le Conseil d'Ecole et ouvre la séance. Le conseil d'école est en distanciel.

I) Installation du nouveau conseil d'école

Mme EXERTIER souhaite la bienvenue aux différents membres du conseil d'école.

2^{ème} année de vote exclusivement par correspondance. Très bonne participation 67 % de votants contre 52 % l'année dernière. Taux en net progression

Un vote informatique dans les années à venir serait appréciable pour diminuer la quantité de papier utilisé lors de l'élection.

Mme EXERTIER rappelle les compétences du conseil d'école (vote du règlement intérieur, avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressants la vie de l'école). Les questions d'ordre pédagogique ne se traitent pas au conseil.

II) Fonctionnement de l'école

► Effectifs de la rentrée 2020

2020-2021 :

CP : 25 élèves (M. LACOSTE)

CP/CE1 : 25 élèves (Mme POTIER)

CE2 : 27 élèves (M. CUZIN)

CM1 : 26 élèves (M. BELLE)

CM2 : 23 élèves (MME EXERTIER)

Soit un total de 126 élèves pour 5 classes et une moyenne de 25.2 élèves par classe.

L'année prochaine, 25 GS devraient monter en CP, variation de + 2 par rapport à cette année.

► organisation des classes

Les classes simples niveau ont été privilégiées. Seule la classe de CP/CE1 est à double niveau.

► aide aux élèves

Différenciation dans les classes, proposition d'aide en petits groupes hors temps scolaires pour certains enfants (APC), intervention du RASED à partir de janvier pour les CP/CE1. Le maître E propose une aide spécialisée à des petits groupes d'élèves ayant une difficulté commune. Il peut travailler en co-intervention dans les classes sur la base d'un projet commun d'aide avec l'enseignant. Depuis la rentrée de novembre, une psychologue scolaire a été recrutée sur notre secteur, Mme TERPAN. C'est une bonne nouvelle, certains élèves pourront bénéficier d'une expertise qui manque aux enseignants.

► Evaluation CP/CE1

Elles ont eu lieu en septembre. Une deuxième série de passation se tiendra en janvier pour les CP. Ces évaluations nationales permettent d'avoir une photographie des compétences de l'enfant à un temps donné.

► Vote du règlement intérieur

Modification des horaires de l'école sur 4 jours. Le matin 8 h 30 à 11 h 50 et l'après-midi 13 h 50 à 16 h 30
Suppression du gouter sucré et emballé le matin : Réflexion avec l'équipe enseignante sur la pertinence de ce type de collation, sachant que la majorité des enfants mangent des gouters chargés en sucre.

Les enseignants se sont basés sur les recommandations de L'AFSSA qui estime que l'encas du matin est à l'origine d'un excès de sucre avec tout ce que cela favorise (obésité, déficit de concentration et troubles de l'attention).

Si l'enfant ne peut se restaurer correctement le matin, l'école tolère exclusivement la prise alimentaire d'un fruit/légumes frais ou une poignée de fruits secs à la récréation.

Une action de prévention aura lieu au cours de l'année en partenariat avec l'infirmière scolaire.

Le nouveau règlement de l'école pour l'année 2020-2021 a été voté à l'unanimité.

III) Sécurité à l'école

Mesures sanitaires liées au COVID

Depuis la rentrée, le protocole sanitaire élaboré en juillet, plus souple que celui du déconfinement de juin était appliqué.

Depuis le 2 novembre, le protocole sanitaire dans les écoles a été renforcé. Cela se traduit par :

- La limitation du brassage des élèves,
 - Mise en place d'un partitionnement de la cour de l'école.
 - Récréation en alternance
 - Accueil dans les classes CM2 et CM1 le matin, CP ET CP/CE1 l'après-midi.
- la généralisation du port du masque pour tous les élèves dès le CP. Les parents doivent fournir 2 masques par jour/ En cas d'oubli ou détérioration, l'école possède un stock de masques.
- L'aération plus fréquente des locaux
- La désinfection des locaux notamment des zones de contact, plusieurs fois par jour.
- La mise en place de 2 accès permettant de gérer le flux des entrées et sorties (Hall d'accueil pour les CE2/CM et salle de motricité pour les CP/CE1)
- Le lavage des mains fréquents

M. MICLO rappelle l'importance d'une communication sereine entre l'école et les parents si évocation d'un cas suspect. La collaboration des parents est importante dans la gestion de cette crise.

Mme EXERTIER souligne que la fermeture d'une classe intervient si 3 cas confirmés surviennent parmi les élèves d'une même classe car toute la classe est alors considérée comme cas contact.

Si un enfant est confirmé COVID, l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin, au plus tôt 7 jours. La directrice informe alors l'ARS (Agence Régionale de la Santé) qui prend ensuite le relais pour établir les listes des cas contacts.

A la demande des parents délégués, un communiqué sera envoyé aux parents afin de fournir des points de repères sur les premiers symptômes évocateurs de la COVID.

En dehors de l'enceinte scolaire (city Park), l'école n'est pas responsable de l'application des gestes barrières, les enfants sont alors sous la responsabilité des parents.

Mme EXERTIER remercie la mairie pour le travail commun qui a été nécessaire à la mise en place du nouveau protocole sanitaire.

Exercices d'évacuation

Exercice d'évacuation incendie effectué le 9/10/20 - Point de rassemblement entre City et les préfabriqués
Plan Vigipirate renforcé : 2 exercices de PPMS à réaliser

- 1 exercice « attentat intrusion » avant fin décembre, les enseignants réfléchissent à la mise en place d'une situation non traumatisante pour les enfants au vu de l'actualité.
- 1 exercice risque majeur, à faire au cours de l'année : Tempête ?

Travail commun à envisager sur la mise en place d'une cellule de crise et la mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité des locaux.

IV) Fonctionnement matériel, travaux :

- Informatique /Photocopieur: Mise en place de postes informatiques neufs pendant les vacances d'été. Un poste informatique par classe
- Les travaux effectués par les employés communaux (accrochage des tableaux, stores, réglage des bureaux) ou par des prestataires de service (photocopieuse, postes informatiques)
- La directrice remercie la mairie pour le petit budget alloué à son installation (achat matériel de rangement et d'organisation)
- Demande enseignants : Utilisation du gymnase. Convention à établir pour partager les locaux. Il faut attendre l'après COVID car la désinfection des sols ne peut se faire entre chaque classe.

V) Projets des écoles, sorties :

► les projets d'école (sous réserve d'un protocole sanitaire allégé)

- Projet avec l'école de musique pour toutes les classes.

Elaboration d'un projet musique pour l'école de Saint Romans. Ce projet a été accepté et validé.

Création d'un répertoire de chansons de musiques actuelles, accompagnement avec les professeurs et les élèves de l'école de musique.

Restitution en fin d'année sous la forme d'un concert.

- ⇒ Obtention de deux intervenants musique pour les 5 classes avec un volume horaire de 75 heures : Julie, qui intervient le lundi pour les classes de CE2/ CM1 et CM2 et Valérie, le vendredi pour les classes de CM1 et CM2.
- ⇒ Concert de fin d'année

Financement : EDMI, Sou des écoles

- Projet avec l'école de musique pour la classe de CM2 et CM1 (projet sous grande réserve)

Apprentissage d'un répertoire de chansons françaises pour certaines classes des écoles du territoire accompagné par l'orchestre de l'école de musique intercommunale.

Restitution au Diapason (semaine banalisée du lundi 28 juin au vendredi 02 juillet). Date à définir

Financement EDMI

- Projet escalade

Mise en place d'un cycle escalade qui débiterait en avril pour les quatre classes à partir du CE1, 5 séances par classe si financement possible du projet par le Sou des écoles.

Il s'agirait de déployer à l'école un mur mobile sur quatre séances (1/2 journée par classe) et la cinquième séance aurait lieu à l'extérieur sur site naturel.

- Cycle natation pour Les 3 classes CP/ CE1/ CE2

Cycle natation de 11 séances qui ont débuté le jeudi 15 octobre pour le CP/CE2, la séance du lundi 2 novembre a été annulée en raison de l'établissement du nouveau protocole sanitaire. La classe de CE2 débutera, quant à elle, les séances en mars. Ces séances sont financées par la mairie.

- Cycle Ski de fond pour les CM1 et CM2

4 sorties de « ski de fond » sont prévues aux Coulmes, elles devraient avoir lieu les vendredis du mois de janvier. Tributaire du temps.

- Initiation Tennis sur une séance pour les CM2. Offert par le club de Tennis.

- Projet Sortie Vercors en fin d'année pour les classes de CM1 et CM2

En cours d'élaboration

- Vendée Globe :

Les CM2 participent à la course virtuelle autour du monde en 80 jours. Travail interdisciplinaire autour de ce thème sur 3 mois.

- Spectacle des Frères DUSCHOC, classes de CP et CP/CE1

« Le grand show des petites choses » à la salle des fêtes de Saint Romans le mardi 6 octobre. Spectacle proposé par l'ACCR et financé par le sou.

- Projet « Animation Nature » Classe de CP et CP/CE1

Projet pour découvrir Saint Romans et ses environs (bord de l'Isère) avec un animateur spécialisé.

- Participation au Salon du livre à CRAS Classe de CP/CE1

Le Salon du livre a lieu tous les deux ans : il s'agit cette année de participer à l'écriture d'une BD.

Les enseignants remercient le Sou des Ecoles et la mairie pour la prise en charge financière des différents projets.

VI) Questions diverses :

▶ Hommage à Samuel Paty du lundi 2 novembre. Toutes les classes ont respecté la minute de silence à 11 heures. Il y a eu un travail anticipatoire portant sur les valeurs de la République, puis pour les grands la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs.

▶ Photo de classe : nouveau format. Grace à l'investissement des parents, l'école a fait un bénéfice de 907 euros, soit plus de 180 euros par classe. Cet argent servira à acheter des livres pour les bibliothèques de classe.

▶ Sécurisation du parking : Interpellation de parents concernant le stationnement aléatoire des voitures sur le parking et de la dangerosité pour la sécurité des enfants se rendant à l'école. M. MICLO indique que, depuis plusieurs années, des informations ont été données aux familles à ce sujet. Il faudra désormais envisager des actions répressives.

▶ Evocation d'un problème de sécurisation de la porte d'entrée côté salle de motricité depuis la mise en place de l'accueil dans les classes. Les enseignants veilleront à ce qu'un enseignant soit toujours présent à la porte.

▶ Evolution des mesures sanitaires : Le nouveau protocole perdurera jusqu'à nouvel ordre. Les enseignants n'ont pas d'informations à ce sujet.

Fin de la séance à 19 h 15

La Présidente de séance
Mme EXERTIER



Le secrétaire de séance
M. LACOSTE

